

AGROALIMENTAIRE : la Bretagne se mobilise contre la fièvre porcine

Depuis la confirmation de deux nouveaux cas de fièvre porcine africaine (FPA) sur des sangliers sauvages en Belgique, à proximité de la frontière, le 10 janvier dernier, le niveau de risque est aujourd'hui maximal. Au niveau [REGIONAL](#) / **T** : 02.99.27.10.10, les services de l'État et les professionnels du monde agricole ont pris la pleine mesure du risque et la nécessité d'assurer un niveau de biosécurité maximal.